



CONFERENCE DE PRESSE : 5 novembre 2025

(1935-2025)

**La fin du ski à Ceüze¹ : un choix responsable et
tourné vers l'avenir**

Face à un enneigement devenu de plus en plus incertain, les élus de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy ont acté l'arrêt du ski alpin à Ceüze. Dans les faits, cette activité n'était plus pratiquée depuis plusieurs années.

En collectivité locale responsable, la Communauté de Communes a souhaité aller plus loin en démontant les installations à l'automne 2025, afin de redonner à Ceüse son visage naturel.

L'objectif était clair : retirer de la manière la plus vertueuse du site toute source de danger ou de pollution induite par les anciennes installations qui se dégradent et permettre aux pratiquants d'activités de pleine nature puissent continuer à profiter de ce massif extraordinaire mondialement connu.

¹ Ceüze désigne la station de ski tandis que Ceüse est l'orthographe du massif montagneux.

Un choix mûri et partagé

L'histoire de la station de Ceüse aura connu de multiples soubresauts.

Si les responsables politiques concernés ont compris très tôt l'ampleur du défi auquel ils devaient faire face, il aura néanmoins fallu attendre une dizaine d'années de réflexion, de concertation, pour parvenir à une décision pleinement mûrie.

Ce n'est finalement, après plus de dix années de réflexion et de concertation, que la décision de tourner la page du ski alpin s'est imposée comme une évidence.

A son apogée, le domaine skiable « Gap Céüse 2000 » comptait 8 téléskis pour 25 pistes (9 vertes, 8 bleues et 8 rouges). Station familiale par excellence, Céüse a marqué des générations d'habitants et de visiteurs.

« Il a fallu prendre le temps nécessaire à cette décision irréversible du démontage : à la fois sur le plan administratif, mais aussi d'un point de vue de l'acceptation sociale. Aujourd'hui chacun a fait son deuil de Céüse en tant que station de ski, et c'est un massif qui continue de vivre. On n'est pas sur une station fantôme ! » Michel Ricou-Charles, Président de la CC Buëch Dévoluy.

Repères : Histoire de l'une des plus anciennes stations des Hautes Alpes

Station la plus au Sud des Hautes Alpes, Ceüse fut l'une des premières stations de ski historique du département. La première civile en tous cas puisque Montgenèvre, doyenne des stations de France avait une vocation militaire. C'était en 1935, il y a 90 ans !

Située sur la commune de Manteyer entre 1 550 et 2 000 mètres d'altitude, la station de Ceüse est facile d'accès. Elle est surtout la première sur la route du public méridional. Conviviale et familiale, elle séduit par son caractère authentique, bien loin des destinations surfréquentées.



1938 : c'est M. Gaillard, l'hôtelier de la Freissinouse qui décide d'installer un premier remonte-pente destiné aux « Marseillais », qu'il se propose de transporter en car depuis La-Roche-des-Arnauds.

1951 : création d'un premier syndicat intercommunal Gap Céüse pour la gestion de la station.

1986/1987 : les communes de Manteyer, de La-Roche-des-Arnauds et de Gap s'associent en créant un nouveau SIVU qui permet l'extension du domaine ainsi que la modernisation des installations.

1996 : Dans les années 1990, la diminution répétée de l'enneigement incite la commune de Gap à sortir du SIVU en 1996.

2007, après des saisons d'hiver difficiles, le maire de Manteyer annonce la fermeture définitive de la station. Mais plusieurs rebondissements relancent l'espoir d'un avenir avec des pistes de reprises entrecoupées d'épisodes juridiques.

2015 : En avril 2015, la CCBD reprend la gestion suite à la dissolution du SIVU. Mais elle fait face à deux années sans neige. En 2017, la CCBD envisage alors d'équiper la station d'un réseau de neige de culture, espérant ainsi contrer un enneigement naturel aléatoire. Hélas, ce projet nécessite un investissement d'environ 4 millions d'euros, et les subventions attendues ne sont pas au rendez-vous.

2017 : La station de Céüse ouvre ses remontées mécaniques pour la dernière fois durant l'hiver 2017-2018. Les hivers suivants ne bénéficient pas d'un enneigement suffisant. Se pose également la question des fameuses « 130 »- des opérations d'inspection et de maintenance obligatoires mais coûteuses- qui doivent être menées tous les trente ans sur les téléskis : il est décidé de ne pas engager de frais sans certitude sur la poursuite du ski alpin.

2018 : la CCBD lance un appel d'offre pour déléguer la gestion de la station. La démarche n'aboutira pas, faute de candidature solide.

2020 : Les nouveaux élus de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy prennent l'engagement de trouver une solution durable quant à la station de Céüse.

2025 : le démontage des installations est acté. Cette opération se veut vertueuse sur le plan environnemental.



Un chantier d'envergure aux enjeux écologiques

Le démontage des 8 téléskis et leurs équipements sera mené de manière vertueuse sur le plan environnemental ; un diagnostic faune et flore ayant permis d'identifier les espèces sensibles protégées présentes sur le site, afin de préserver au mieux la biodiversité.

Dès cet automne, une partie des pylônes seront évacués par hélicoptère pour limiter l'impact au sol d'engins de chantiers lourds.

Le chantier/l'opération, prévu sur 6 à 7 semaines, se déroulera à l'automne, période la plus favorable pour limiter le dérangement des espèces végétales et animales.

Plus de 90 tonnes de ferraille seront recyclées, tandis que le matériel encore utilisable connaîtra une seconde vie, notamment à SuperDévoluy.



Ceüse : un massif tourné vers les activités de pleine nature



Aujourd'hui, l'ancienne station tend à devenir un hameau à part entière du village de Manteyer, avec une dizaine d'habitants à l'année. Le centre de vacances, qui appartient toujours à la ville de Noisy le Sec, est encore en activité : des travaux de rénovation sont d'ailleurs prévus prochainement.

Le massif demeure un haut lieu des activités de pleine nature : randonnée pédestre, raquettes, ski de randonnée, VTT, escalade.

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy en partenariat avec l'Agglomération de Gap Tallard Durance, poursuit une politique active de développement et de valorisation de ces pratiques. Céüse reste ainsi un site emblématique porteur d'avenir, où la nature reprend pleinement ses droits.

CONFERENCE DE PRESSE :

Mercredi 5 novembre 2025, à 14h30
A l'ancienne station de Céüse
Merci de confirmer votre présence



A propos

La Communauté de Communes Buëch-Dévoluy a été créée en 2017. Elle regroupe 20 communes dans le sud du Département des Hautes-Alpes. Elle est présidée actuellement par Michel Ricou-Charles, également maire de Furmeyer.

<https://www.ccbuechdevoluy.fr/>
Communauté de communes Buëch-Dévoluy
7 Rue de la Tuilerie · 05400 Veynes
Tél : 04 92 58 02 42



Contact

MAZET Julie,
Responsable Service Culture et Tourisme
j.mazet@ccbd.fr Tél. 04 92 58 02 42

GARNIER Gérald,
Responsable Service Communication
g.garnier@ccbd.fr Tél. 04 92 58 02 42



Chemins du soleil Céüse 2024 Raid VTT © C. Crespeau